



NON à l'initiative anti-SSR!

L'initiative «200 francs, ça suffit!» vise à démanteler le service public audiovisuel pour ouvrir la voie aux médias privés. Alors que la désinformation menace la démocratie, rejeter cette initiative est essentiel. EN PAGE 3

Hôpital public

5 ENJEUX – Alors que le CHUV est constamment mis sous pression par les cliniques privées et leurs représentants au nom de la «rentabilité», la tragédie de Crans-Montana a démontré que rien ne peut remplacer le service public.

L'impact du travail

6-7 SOCIOLOGIE PUBLIQUE – L'initiative de l'UDC «Pas de Suisse à 10 millions!» sera bientôt soumise au vote. Retour sur des études récentes analysant le lien entre les transformations du travail et l'adhésion populaire à l'extrême droite.

Femmes et austérité

11 CAPITAL VS TRAVAIL – Les politiques d'austérité s'attaquent tout particulièrement aux femmes. Or, le projet d'imposition individuelle des couples entraîne des pertes fiscales importantes et renforce ainsi la politique des caisses vides.

NON
À L'AUSTÉRITÉ!



L'image d'Éric Roset

6 février 2026. À Carouge, 150 employé-e-s du GIAP (Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire) manifestent sous les fenêtres de leur direction pour défendre leurs revendications.

Organisé-e-s par le SIT et le SSP, les salarié-e-s demandent notamment depuis plusieurs années une revalorisation salariale. Réuni-e-s en assemblée générale le 9 février, ils-elles ont voté un préavis de grève pour le 5 mai 2026.

Éditorial

L'armée siphonne les bas revenus

En mars prochain, le Conseil national va débattre du Programme d'allègement budgétaire 2027 qui prévoit des coupes massives au nom d'un «frein à l'endettement» socialement destructeur, tant au niveau des conditions de travail que des prestations à la population. Cela fait longtemps que le Conseil fédéral annonce que ces coupes ne suffiront pas en raison de l'augmentation planifiée des dépenses militaires ces prochaines années (pour atteindre 4 milliards de plus par année à l'horizon 2032!), alors qu'elles sont déjà énormes: en tenant compte de l'ensemble des coûts liés à l'armée, elles atteignent 8,75 milliards de francs, et non «seulement» 5,95 milliards (chiffre qui ne représente que le budget de l'armée¹). Le gouvernement entend donc poursuivre dans les coupes, ce qui signifie financer l'augmentation de ce budget pharaonique par la baisse des salaires indirects de la population.

Comme si cela n'était pas suffisant, une nouvelle proposition est sur la table depuis la fin du mois de janvier: le conseiller fédéral Martin Pfister a annoncé vouloir

augmenter «temporairement» (pendant dix ans) la TVA de 0,8 point afin de dégager 31 milliards de francs supplémentaires pour le réarmement. La TVA est l'impôt le plus régressif socialement:

étant une taxe sur la consommation, elle pèse relativement plus sur les bas revenus que sur les plus hauts puisque ces derniers peuvent épargner et voient ainsi cette partie de leur revenu échapper à la TVA. En d'autres termes, avec la TVA, plus on gagne, plus le taux est bas, et inversement.

Le réarmement massif qui est en cours serait donc financé par les franges les plus mises sous pression, les mêmes qui voient déjà leurs salaires réels diminuer depuis plusieurs années et qui sont les premières frappées par les conséquences des mesures d'austérité. Les milliards ainsi dégagés aux dépens de la majorité de la population permettront d'augmenter les

moyens à la disposition de l'armée dont une des missions essentielles a toujours été le «maintien de l'ordre», contre les mouvements de protestation, en premier lieu.

COMME SI CELA N'ÉTAIT PAS SUFFISANT

Les voies du réarmement ne concernent d'ailleurs pas que le budget militaire, loin de là. Le Parlement fédéral a décidé de durcir l'accès au service civil (nous voterons sur cette question), il a également opté pour une révision de la Loi sur le matériel de guerre permettant d'exporter des armes vers des régimes autoritaires (un référendum a été lancé). Surfant sur cette vague répressive pour concurrencer l'UDC, le PLR fait de la surenchère et, moins de trois mois après que l'officine patronale Alliance sécurité suisse a réclamé des durcissements sécuritaires, lance une pétition intitulée «Stop à la violence et au chaos!». Il y est notamment fait appel à un renforcement

de la surveillance des «extrémistes violents» par les services de renseignement ainsi qu'au doublement de la durée maximale de la détention provisoire (de vingt-quatre à quarante-huit heures). Ceux-elles qui promeuvent l'augmentation des dépenses militaires sont les mêmes qui entendent limiter la liberté d'expression et les droits fondamentaux, autant d'attaques qui favorisent les intérêts des dominant-e-s. Ces appels systématiques à augmenter la répression représentent ainsi le pendant sécuritaire à la dégradation constante des conditions de vie et de travail de la population imposée par les politiques patronales de compression salariale et de mise sous pression des travailleurs-euses.

Une cohérence politique régressive lie l'augmentation des budgets militaires, les politiques d'austérité et l'antisociale TVA. Cette politique s'oppose point par point aux intérêts de la majorité de la population et doit donc susciter notre opposition la plus déterminée. ■

ALEXANDRE
MARTINS
RÉDACTEUR

¹ *Le Courrier*, 15 janvier 2026.

SUISSE . Le 8 mars prochain, la population ayant le droit de vote devra se prononcer sur l'initiative intitulée «200 francs, ça suffit! (initiative SSR)». Déposée par l'UDC, les Jeunes PLR et l'Union suisse des arts et métiers (USAM), elle doit être combattue fermement.

Défendre l'intérêt collectif

CHRISTIAN DANDRÈS . PRÉSIDENT SSP
ERIC ROSET . PHOTO

En ces temps de régression sociale majeure, le besoin de services publics forts n'est que plus important. Or, ceux-ci sont mis sous pression par les politiques d'austérité qui les dégradent et qui favorisent la privatisation des secteurs rentables des services à la population. La SSR, elle aussi, est menacée par les volontés de libéralisation à travers cette initiative portée par des adversaires des salarié-e-s. En nous opposant à l'initiative «200 francs, ça suffit!» nous défendons l'intérêt collectif et le droit à des informations fiables et diverses pour tou-te-s.

UN SERVICE À LA POPULATION. Contrairement aux «fabricant-e-s de contenus» actifs-ves sur les réseaux sociaux, les journalistes professionnel-le-s de la SSR doivent respecter la loi et de strictes règles déontologiques (Chartre des droits et devoirs des journalistes). S'ils-elles commettent des erreurs, communiquent de fausses informations, diffament une personne, ils-elles encourent des plaintes auprès d'organes de régulation professionnels (Conseil suisse de la presse, Autorité indépendante d'examen des plaintes en matière de radiotélévision) et également auprès des tribunaux.

La SSR offre aujourd'hui des informations sur toutes les régions de Suisse et dans les quatre langues nationales. Elle donne la parole aux élu-e-s de tous les partis et toutes les régions. Elle informe sur les résultats sportifs des fédérations nationales, mais aussi régionales. Elle alerte sur les catastrophes naturelles et parle de cette terre et de tou-te-s ses habitant-e-s. Coûteux, car réalisé en quatre langues – ce qui garantit la cohésion nationale –, ce service ne peut par définition pas être financé par «le marché».

Les autorités suisses ne s'y sont d'ailleurs pas trompées puisqu'elles ont prévu que la collectivité, via la redevance, finance ce service à la population. Les autorités helvétiques ont également prévu que la SSR soit liée par un mandat de service public qui, justement, l'oblige à couvrir l'ensemble du territoire, même si ces informations ne sont pas lucratives. Seule la SSR est tenue par de telles obligations.

ATTAQUES CONSTANTES. Alors que ces dernières années, la SSR a réalisé de très importantes économies, d'ici à 2029, elle devra encore économiser 17% de son budget (quelles autres entreprises doivent économiser pareillement?) et réduire d'autant son personnel: 900 emplois seront supprimés. Seront touchés en grande majorité les petits salaires qui servent de variable d'ajustement: technicien-ne-s (image, son, montage, éclairage), maquilleuses-eurs, journalistes et réalisateurs-trices. Des métiers à faible rémunération et difficiles à exercer ailleurs.

Toutes ces personnes se retrouveront au chômage.

Ces suppressions d'emplois se déroulent alors que la SSR a déjà biffé 500 postes de travail depuis 2018 et la défaite de l'initiative précédente, dite «No Billag» qui proposait carrément la suppression de la redevance et qui avait été rejetée par plus de 70% des votant-e-s. Il est dès lors décisif de s'opposer à cette nouvelle attaque, mais également de mettre en échec les mesures de restriction réelles induites par ces initiatives. En effet, la limite a été atteinte si on veut pouvoir offrir au public des informations et émissions de qualité couvrant l'ensemble du territoire.

Les sacrifices consentis sont déjà énormes et impactent le service que la SSR peut offrir aux habitant-e-s de ce pays: le nombre d'émissions réalisées chaque année a beaucoup baissé, certaines ont été supprimées alors que d'autres ont vu leur temps d'antenne réduit (par exemple, l'émission 36,9° passera cette année de 13 à 5 émissions par année) ou sont écourtées (*Temps Présent*).

Les conditions de travail se sont beaucoup détériorées, celles d'une partie des technicien-ne-s se sont fortement précarisées (travail sur l'appel, contrat de durée maximale, engagement de stagiaires peu ou non rémunéré-e-s). De même, les salaires ont été mis sous pression. Ces mécanismes seront renforcés en cas de victoire de l'initiative, des pertes d'emplois encore plus massives seront à déplorer dans les cantons.

UNE QUESTION DE SURVIE. L'initiative «200 francs, ça suffit!» ne met pas les besoins de la population en priorité. Si elle passe, la SSR ne pourra plus offrir un service public à la hauteur. Affaiblir la SSR, c'est couper dans l'offre d'informations nationales, cantonales, communales fiables et de qualité, mais aussi dans le sport, les films ou les reportages sur notre pays. Assurer la survie de ce service public essentiel coûte à chacun-e moins de 1 franc par jour, est-ce que cela ne vaut pas la peine? ■

Sur le vif

APPEL SYNDICAL UNITAIRE

Préserver le service public audiovisuel, NON à l'initiative anti-SSR

La défense du service public audiovisuel n'a jamais été aussi importante. Garantir une information de qualité est vital à l'heure où la désinformation se massifie et menace les processus démocratiques. En Suisse, le service public joue aussi un rôle essentiel de cohésion, grâce à son ancrage dans les quatre régions linguistiques. Il est également essentiel pour la promotion et l'accès à la culture et au sport.

L'initiative anti-SSR nommée «200 francs, ça suffit!» vise à démanteler ce service public. Son titre est trompeur, car l'initiative prévoit de diviser par 2 le budget de la SSR. Elle serait donc privée de 650 millions de francs, soit près du double du budget de la RTS. En Suisse romande, comme dans les autres régions linguistiques minoritaires, cela signifie la fin d'une radiotélévision régionale. Les attaques incessantes contre le service public menées par l'UDC répondent à un objectif politique: ouvrir la voie à un paysage médiatique dominé par des privés, aux mains d'une poignée de grosses fortunes. Il s'agit avant tout de répondre aux intérêts d'une petite minorité, au détriment du plus grand nombre.

Depuis l'échec cuisant de l'initiative «No Billag» (71,6 % de NON), l'UDC n'a jamais cessé ses attaques, de manière plus détournée. Le conseiller fédéral Röstli a déjà imposé une baisse de la redevance qui prive la SSR de 270 millions par année, soit 17% de son budget. Cela a engendré un plan de reconstruction massif à marche forcée, mais aussi une précarisation de l'emploi (sous-traitance, pseudo-indépendants, etc.) et des licenciements collectifs qui vont se poursuivre chaque année jusqu'en 2029. Au total, près d'un millier d'emplois devraient être supprimés. Il est donc crucial de rejeter massivement cette nouvelle initiative contre la SSR. Un NON franc et massif serait de nature à stopper ces attaques incessantes contre le bien commun que représente le service public audiovisuel. À l'heure des catastrophes climatiques, de la montée de la xénophobie et du racisme, et de la multiplication des conflits militaires et des tensions internationales, il est impensable de s'attaquer au pilier central de l'information en Suisse. ■

SSP, SSM, UNIA, SEV, SYNDICOM, SIT

Repérages

QUI Y GAGNERAIT?

Les arguments développés par les partisan-e-s de l'initiative mettent en avant la baisse du montant de la redevance en la présentant comme un soulagement pour la population. Le contexte de baisse des salaires réels et d'augmentation incessante des loyers et des primes d'assurance-maladie leur sert ainsi de terrain favorable. Il y a donc une analogie avec les revendications de baisses d'impôts qui séduisent une partie de la population, mais qui profitent surtout à sa minorité favorisée. Ces baisses fiscales se soldant par des attaques contre les prestations sociales essentielles, c'est la majorité de la population qui est perdante sur le plan du salaire indirect.

La même réflexion peut être menée avec l'initiative «200 francs, ça suffit!». Si elle est acceptée, elle aura pour conséquence inévitable, en plus des licenciements, une réduction drastique des programmes TV et radio (infos, divertissement, films, sport, etc.). Ces coupes priveraient les auditeurs-trices et les téléspectateurs-trices d'un accès bon marché à des événements ou les obligeraient à prendre divers abonnements coûteux pour obtenir des prestations similaires. À titre d'exemple, accéder aux grandes compétitions sportives via Blue Sport coûte presque 50 francs par mois. Réduire la redevance n'est pas à l'avantage du budget des ménages. Les entreprises seront en revanche gagnantes puisque l'initiative prévoit qu'elles ne devront plus payer de redevance.

Un problème démocratique de taille serait également posé. En effet, bien que plusieurs critiques puissent être émises contre la SSR qui fait la part belle aux intérêts patronaux et néglige parfois la couverture des mobilisations sociales, elle compte également plusieurs émissions de qualité. Par ailleurs, elle assure une mission d'information et d'alerte à la population essentielle. Surtout, comme pour les attaques menées contre les services publics, la casse de la SSR ouvrirait une voie royale aux médias privés. Or, qu'il soit privé ou public, financer un média coûte cher. Aucun magnat privé ne va investir des centaines de millions de manière désintéressée. L'exemple de l'empire Bolloré en France montre comment l'opinion publique peut être travaillée dans un sens brutalement réactionnaire et xénophobe. ■



FRIBOURG RÉMUNÉRATION AU MÉRITE

LE CONSEIL D'ÉTAT VEUT ABROGER LA GRILLE DES SALAIRES

On aurait pu penser que recevoir 102 millions de francs de la Banque nationale suisse (BNS) – seuls 50 millions de francs étaient prévus au budget cette année – calmerait les ardeurs du Conseil d'État à procéder à des coupes claires dans le service public et parapublic fribourgeois. C'est malheureusement loin d'être le cas.

Dans une motion déposée le 4 septembre 2025, les députés Christian Clément (PDC) et Nicolas Galley (UDC) proposaient de remplacer la grille des salaires actuelle par un «modèle de plages salariales par niveau d'exigence, avec des augmentations individuelles liées aux performances, inscrites dans une enveloppe globale».

Traduit dans un langage compréhensible, cela signifie: diminuer la masse salariale par le biais d'une enveloppe budgétaire qui sera réduite par rapport à la situation actuelle; généraliser le salaire au mérite, ce qui aura également pour conséquence de réduire – voire de supprimer – la progression salariale d'une grande partie du personnel.

Le Conseil d'État a décidé de valider globalement le modèle proposé par les députés Christian Clément et Nicolas Galley, même si l'échéance, pour l'introduction du nouveau système salarial, est reportée à la prochaine législature.

Ainsi, le gouvernement rejoint le principe d'«un remplacement des paliers annuels par des plages salariales, influencées par l'appréciation des prestations», comme le souhaitaient les deux députés. Le gouvernement précise également que, dans le cadre du Programme d'assainissement des finances de l'État pour les années 2026 à 2028 (PAFE), ces options ont déjà été retenues: des groupes de travail seront mis sur pied dès cette année.

Le Conseil d'État avait déjà fait du personnel du service public et parapublic la principale victime du PAFE: coupes salariales, gel des indemnités, moratoire sur la revalorisation des fonctions. Dorénavant, il envisage une seconde étape, avec la destruction de la grille des salaires actuelle et la généralisation du salaire au mérite. Qu'on ne s'y trompe pas: en remettant en cause la rémunération des infirmières-ers, des intervenant-e-s en protection de l'enfance ou des enseignant-e-s, c'est à l'ensemble du service public que l'on s'attaque.

Pour mettre un frein à cette logique qui péjorera les prestations à la population, la première étape est de dire NON à la LAPE/PAFE, le dimanche 26 avril! ■

SSP . RÉGION FRIBOURG

SUISSE HAUTES ÉCOLES

SERVICES PUBLICS EN DANGER

Les mesures d'austérité se multiplient et se cumulent aux niveaux fédéral et cantonal. Dans les hautes écoles, la mobilisation reprend au printemps contre la hausse des taxes d'études et les coupes dans la recherche.

Depuis des mois, comme de nombreux cantons, le Conseil fédéral agit la menace d'un déficit structurel et profond afin de justifier ses coups de tronçonneuse dans les services publics. Il a ainsi ficelé le Programme d'allègement budgétaire 2027 (PAB 27 ou Rapport Gaillard), qui prévoit 2,4 milliards de coupes dès 2027 et 3 milliards dès 2028, à travers 57 mesures d'austérité. On nous annonce déjà qu'il ne s'agit que d'un début pour «stopper la hausse effrénée des dépenses» – à l'exception de celles de l'armée, qui connaîtront une hausse significative d'ici à 2032.

Selon le Conseil fédéral, sans ce plan, une hausse supplémentaire de la TVA serait inévitable, alors même qu'il s'agit de l'impôt le plus antisocial de Suisse. Il exclut évidemment toute augmentation de l'imposition des plus riches et se garde bien de rappeler que ses prévisions budgétaires se révèlent systématiquement fausses et excessivement pessimistes (à 1 ou 2 milliards près).

Depuis près d'un an, les secteurs visés par Karin Keller-Sutter et consorts expriment leur opposition aux réductions, voire à la suppression, de financements fédéraux. Tandis que certain-e-s acteurs-trices prônent un saccage plus «modéré» des services publics, d'autres, dont le SSP,

rejetent le PAB 27 dans sa globalité. Inutile sur le plan financier, ce programme répond avant tout à un agenda politique: affaiblir et privatiser les services publics, dégrader les conditions de travail et supprimer des prestations essentielles pour la population – du moins à celle qui ne peut pas se payer des services hors de prix.

Doublement voire quadruplement des taxes d'études, suppressions de postes et de projets de recherche, abandon d'outils pour la transition écologique, diminution des moyens pour les activités extrascolaires et sportives dédiées à la jeunesse, détérioration des conditions de travail du personnel fédéral, baisse des subventions pour l'intégration des personnes réfugiées ou coupes dans la formation pour l'aide aux victimes: telles sont les mesures acceptées par la majorité de droite du Conseil des États lors de la session d'hiver, parfois en réduisant leur ampleur.

Lors de la session de printemps, ce sera au tour du Conseil national de se pencher sur le PAB 27, dont le sort devrait être scellé au plus tard le 20 mars.

Pour mettre une dernière fois la pression sur les autorités fédérales, le SSP – Hautes écoles organise des actions décentralisées dans toute la Suisse du 2 au 6 mars (voir en page 5). Rejoignez votre comité local et mobilisons-nous pour une recherche indépendante offrant de bonnes conditions de travail, la gratuité des études et le renforcement – et non le démantèlement – des services publics! ■

LÉA ZIEGLER . SECRÉTAIRE SSP

GENÈVE APRÈS AVOIR DONNÉ AUX RICHES

LE CONSEIL D'ÉTAT PREND AUX PAUVRES

Le Conseil d'État a franchi un pas de plus dans la lutte non pas contre la précarité, mais contre les personnes les plus précaires. En adoptant une baisse de 50 francs du forfait d'intégration qui va toucher l'ensemble des adultes à l'aide sociale, le gouvernement confirme sa stratégie de démantèlement de l'État social et démontre son mépris envers les personnes en difficulté. Pour rappel, plus de 40 000 personnes se retrouvent actuellement à l'aide sociale après des accidents de la vie et face à un marché du travail qui exclut de plus en plus de monde.

Dans le courrier qu'elle a adressé à toutes les contribuables du canton avec la déclaration d'impôt il y a quelques jours à peine, M^{me} Fontanet expliquait que la récente baisse d'impôts reflétait «notre volonté commune de privilégier un système équitable et adapté aux réalités actuelles». On laissera tout un chacun apprécier l'équité d'un système où, pour permettre le maintien de baisses d'impôts aux plus riches, on demande aux plus précaires de se serrer la ceinture. On comprend aussi un peu mieux ce que sont les réalités actuelles aux yeux du gouvernement. Une réalité au service des intérêts d'une minorité aisée et au détriment des droits sociaux. Cette mesure s'inscrit dans un programme d'économies qui annonce des coupes sévères: aujourd'hui sur les prestations, demain directement sur les conditions de travail du personnel.

Le Conseil d'État entend ainsi tirer parti d'une conjoncture économique qui s'annonce tendue pour engager de vastes coupes dans l'ensemble des services de l'État. Ce ralentissement économique, qui pourrait être combattu par des mesures fiscales ciblées, sert ainsi de prétexte à la majorité de droite pour s'attaquer aux prestations publiques et, à travers elles, à la majorité de la population.

Cette baisse s'inscrit également dans un contexte où la nouvelle loi sur l'aide sociale fête son premier anniversaire sans

que plusieurs articles n'aient pu être mis en œuvre:

- l'accompagnement au plus près des bénéficiaires s'est transformé en un éloignement, du fait de la hausse du nombre de dossiers et du refus de financement de nouveaux postes par le Grand Conseil;

- le dispositif d'insertion pour les personnes non aidées financièrement n'a même plus de date de lancement;

- l'observatoire de la précarité est remis en cause par la droite avant même d'avoir été créé.

Mentionnons encore qu'un projet de loi PLR est à l'étude en commission sociale qui vise réinstaurer des politiques d'activation, alors que cette nouvelle loi a justement été mise en place au vu des résultats désastreux de cette méthode.

Le SSP n'a cessé de rappeler que si les moyens n'étaient pas transmis pour mettre en application cette loi, cela ne servait à rien d'en faire le bilan.

Au vu de cette nouvelle attaque, nous nous étonnons que M. Apothéloz ne soit pas sorti de sa réserve pour défendre la loi qu'il a, en partie, portée et ne se désolidarise pas des mesures antisociales auxquelles il est maintenant associé, tout comme ses collègues de la gauche gouvernementale.

Sur le terrain, les salarié-e-s sont consterné-e-s par cette nouvelle décision. Ils-elles s'attendent à devoir accueillir la colère légitime des personnes qu'ils-elles accompagnent et qui sont déjà en grande souffrance au vu de l'inflation vécue ces dernières années. C'est tout le travail et leur engagement qui est atteint par cette baisse des prestations alors que les besoins sociaux augmentent. La lutte pour la défense des conditions de travail du personnel de l'Hospice se trouve intimement liée à celle des bénéficiaires pour la défense de leurs prestations.

Le SSP appelle le personnel à s'organiser pour combattre ces attaques. ■

SSP . RÉGION GENÈVE

JURA RENOUVELLEMENT DE LA CCT DE L'AJAM

CONGÉ POUR RÈGLES INVALIDANTES INTRODUIT

Pionnière au sein des services publics jurassiens, l'Association jurassienne d'accueil des migrant-e-s (AJAM) intègre dans sa nouvelle CCT un congé pour règles invalidantes.

Le SSP – Région Jura, partenaire de négociation, annonce la révision de la Convention collective de travail (CCT) de l'AJAM, fruit d'un travail collaboratif entre les organisations syndicales, la Commission du personnel (CoPe) et la direction.

Cette révision vise à adapter la CCT à l'évolution des pratiques professionnelles et du cadre légal, tout en tenant compte des spécificités de l'AJAM. Son entrée en vigueur est rétroactive au 1^{er} janvier 2026. Parmi les principales nouveautés:

- un cadre clair pour les veilleuses, conforme à la Loi sur le travail;
- l'introduction du télétravail avec une directive spécifique;
- l'organisation complète du service de piquet avec indemnités et délais garantis;
- l'adaptation du travail en cas de canicule ou de conditions hivernales extrêmes;

- de nouveaux congés payés pour la parentalité, la santé et les situations familiales;

- l'introduction d'une heure de congé payé par jour après le congé d'allaitement jusqu'au premier anniversaire de l'enfant;

- la réduction de la contribution professionnelle à 0,4% du salaire brut;

- et une mesure pionnière: trois jours de congé par cycle en cas de règles menstruelles invalidantes.

Malgré de bonnes avancées, nous regrettons de ne pas avoir obtenu la 5^e semaine de vacances, comme pour le personnel de l'État, malgré nos efforts en ce sens.

Toutefois, cette révision marque un pas important vers plus d'équité, de santé et de qualité de vie au travail.

Nous remercions l'investissement des membres de la CoPe, la direction de l'AJAM et le comité pour son ouverture et la qualité des échanges. ■

THOMAS SAUVAIN . SECRÉTAIRE SSP . RÉGION JURA

SANTÉ . La tragédie de Crans-Montana a mis en lumière la nécessité incontournable de l'hôpital public et de son personnel face à des cliniques privées axées sur le profit.

Crans-Montana et la « rentabilité »

DAVID GYGAX
SECRÉTAIRE SSP . RÉGION
VAUD

Le jour même de la démission de Rebecca Ruiz, les cliniques privées, à l'affût de toute occasion pour augmenter leur chiffre d'affaires et leurs bénéfices sur le dos des assuré-e-s et de l'État, intervenaient par l'intermédiaire de Marc-Olivier Buffat, président de l'association Vaud Cliniques et député PLR, pour relancer le débat sur le statut du CHUV: «Nous avons déjà demandé qu'il soit autonomisé et je me fais fort de remettre ce dossier sur la table rapidement. Il ne s'agit pas de le privatiser mais de revoir son indépendance, sa gestion et son efficacité tout en allégeant le DSAS¹». Ce n'est pas au SSP que l'on apprendra les innombrables problèmes – de gestion, mais pas seulement – du CHUV. Les 50 licenciements en oncologie en font partie, tout comme le scandale de la direction des ressources humaines, il y a deux ans, qui s'octroyait des augmentations et toutes sortes d'avantages à elle-même. Mais le problème principal du CHUV est autre: c'est le manque de moyens, notamment en dotation de personnel. Et des salaires trop bas pour compenser des conditions de travail de plus en plus insupportables. Ce double problème a des répercussions à la fois sur l'ensemble de la population vaudoise et sur le personnel de l'institution.

PRIVATISER CE QUI EST «RENTABLE». M. Buffat dit vrai: la volonté des cliniques privées et de leurs représentant-e-s n'est pas de privatiser le CHUV. Elle est d'abord de l'affaiblir: c'est la raison pour laquelle les partis de droite multiplient les interventions parlementaires contre les prestations d'intérêt général (PIG). Ensuite, il s'agit de transférer un maximum de prestations (celles qui sont rentables) vers le secteur privé. C'est la clé de leurs profits actuels et, surtout, futurs. La recherche du profit est encouragée par le système de financement hospitalier, qui s'impose aux hôpitaux publics et qui crée une contradiction profonde entre les objectifs que la population assigne à un hôpital (soigner, prendre en charge en fonction des besoins de ladite population) et la réalité de ce même hôpital: réaliser des bénéfices ou, à tout le moins, ne pas faire de pertes. Ces pertes, lorsqu'elles surviennent, font l'objet de dénonciations politiques virulentes. La pression à «l'efficacité» est permanente. Il faut couper partout, diminuer les PIG versées aux hôpitaux publics (pas seulement au CHUV) et réduire leur financement. Les services peu rentables ou déficitaires sont pointés du doigt. Jusqu'à ce qu'une tragédie éclaire la situation de manière fort différente...

CRANS-MONTANA, L'HÔPITAL PUBLIC, SON PERSONNEL. Soudain, Crans-Montana.

Tout le monde se tourne vers les hôpitaux – publics – de Suisse et d'Europe, vers le CHUV, son personnel si précieux, ses soignant-e-s, que tout le monde regarde à nouveau (comme durant le Covid) avec admiration.

Allons au bout de la logique des cliniques et de leurs représentant-e-s. Est-ce que le Centre des grands brûlés du CHUV gagne de l'argent? S'il en perd, faut-il le fermer pour garantir la rentabilité du CHUV? Faut-il supprimer des lits de soins intensifs, ceux qui ont accueilli ces blessé-e-s graves, pour faire des économies? Le personnel de la pédiatrie, des soins, du Service des grands brûlés, celui qui assure toute la logistique permettant de soigner les victimes: ce personnel-là coûte-t-il trop cher?

Quand survient un drame comme celui de Crans-Montana, plus personne ne pose ces questions, plus personne ne parle de couper dans les soins, dans les coûts. Pourtant, la réalité est la suivante:

■ Durant la journée du 1^{er} janvier 2026, le CHUV a reçu 22 patient-e-s de Crans-Montana en urgence. Ce qui a nécessité une mobilisation gigantesque au vu du nombre et des caractéristiques de ces victimes gravement blessées. Tragique ironie: c'était depuis ce même jour que le Conseil d'État avait prévu de baisser les salaires du personnel du CHUV et de l'État. Par nos grèves et notre mobilisation, nous l'avons fait reculer. Mais nous n'oublions pas comment les autorités traitent le personnel soignant. D'ailleurs, elles exigent 24 millions de francs d'économies du CHUV en 2026. La honte.

■ Les cliniques privées (et les partis politiques qui les soutiennent) le répètent constamment au Grand Conseil: elles sont plus efficaces et coûtent moins cher que le CHUV, qui est trop gros, inefficace, etc. Combien de blessé-e-s de Crans-Montana ont été acheminé-e-s dans une clinique «efficace» du canton de Vaud le 1^{er} janvier dernier? Combien de cliniques, combien de médecins de ces cliniques étaient à pied d'œuvre dans la nuit du 1^{er} janvier pour organiser le transfert, l'accueil et la prise en charge de ces patient-e-s? «Zéro» est la réponse à ces deux questions. En réseau avec d'autres hôpitaux publics suisses et européens, le personnel du CHUV a assuré ce travail gigantesque.

Rien ne peut remplacer le service public. Un hôpital n'a pas à être rentable: il doit soigner des personnes qui en ont besoin. Quand la droite proposera à nouveau d'autonomiser le CHUV pour l'affaiblir et renforcer le poids des cliniques privées, nous devons nous souvenir de tout cela. Et nous mobiliser pour défendre l'hôpital public et le service public, non seulement comme un principe, mais comme une réalité sociale dotée des moyens dont nous avons ou aurons, personnel et population, toutes et tous besoin. ■

Le trait de Vincent



Agenda militant

EXPOSITION «VIEILLIR EN SUISSE EN TANT QU'ÉTRANGER-ÈRE»

MARTIGNY
Du 22 janvier au 14 mars
Médiathèque Valais (av. de la Gare 15)

RENENS
Du 1^{er} février au 31 mars
Fondation Les Baumettes (av. des Baumettes 120)

«HOW TO BLOW UP A PIPELINE»

GENÈVE
Projection du film de D. Goldhaber
Mercredi 18 février 18 h 30
Fonction cinéma (rue du Général-Dufour 16)

NON À L'INITIATIVE ANTI-SSR
LA CHAUX-DE-FONDS

Action de protestation
Vendredi 20 février à 17 h
Place Espacité

CENTRES FÉDÉRAUX D'ASILE – PERSPECTIVES DE LUTTE

GENÈVE
Projections, table ronde et repas
Samedi 21 février dès 15 h
Cinéma Spoutnik (rue de la Coulouvrenière 11)

SEMAINE D'ACTIONS CONTRE L'AUSTÉRITÉ DANS LES HAUTES ÉCOLES

Du 2 au 6 mars



«FACE AUX DANGERS DE L'AUTORITARISME... LES RÉPONSES SYNDICALES!»

LE LOCLE
Journée de formation
Samedi 14 mars de 9 h 45 à 16 h
Ancienne Poste (rue Marie-Anne-Calame 5)
Organisation: USCN
Inscriptions: union.ouvriere@unia.ch

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SECTEUR SOCIAL

LA CHAUX-DE-FONDS
Mardi 17 mars à 19 h
ABC (rue du Coq 11)

FESTIVAL DES CONVERGENCES
NEUCHÂTEL

Tables rondes et soirée festive
Samedi 21 mars dès 13 h
Case à chocs (quai Philippe-Godet 20)
Organisation: intercollectif

Impressum

JOURNAL DESTINÉ AUX MEMBRES DU SSP
PARAIT TOUTES LES 3 SEMAINES

ÉDITEUR RESPONSABLE
SSP-VPOD
Rebeka Wyler
Secrétaire générale
Case postale 8422
8036 Zurich
www.ssp-vpod.ch

RÉDACTEUR RESPONSABLE
Alexandre Martins
Case postale 1360
1001 Lausanne
Tél. 021 340 00 00
E-mail: journal@ssp-vpod.ch

IMPRESSION

Atar Roto Presse SA, Genève

¹ 24 heures, 28 novembre 2025.



Des récentes études analysent le lien entre les transformations du travail et l'adhésion populaire à l'extrême droite. Elles sont utiles à prendre en compte pour définir la stratégie syndicale contre l'initiative anti-immigration de l'UDC, et au-delà.

Le bras long du travail

ALESSANDRO PELIZZARI . MEMBRE SSP . ANCIEN SECRÉTAIRE SYNDICAL . SOCIOLOGUE ET DIRECTEUR DE LA HETSU
PIERRE BOBO - FLICKR.COM . PHOTO ALEXANDRE - PHOTOTHEQUE ROUGE . PHOTO ERIC ROSET . PHOTO

Le 14 juin, une nouvelle initiative anti-immigration «Pas de Suisse à 10 millions!»⁹ de l'UDC sera soumise au vote. Elle vise à limiter le nombre d'habitants, notamment par un démantèlement massif du droit d'asile, le retrait de la Convention européenne des droits de l'homme ou encore l'abrogation de la libre circulation des personnes. L'historien Damir Skenderovic parle d'une nouvelle «initiative de diversion»¹⁰, dans la continuité de propositions xénophobes depuis les années 1960. Elle est «diversive», parce qu'elle pointe les migrant-e-s comme responsables des «loyers en hausse», des «salaires en baisse» ou encore des «trains surchargés», en détournant le regard de la responsabilité que porte l'UDC, comme parti gouvernemental majoritaire, pour ces problèmes (bien réels). Et parce qu'elle ne veut nullement limiter l'immigration, indispensable pour les entreprises suisses, mais substituer le régime migratoire actuel par un système de rotation de main-d'œuvre précarisée et sans droits.

PAS DE POMMIERS. Pour ces raisons, les syndicats et les partis de gauche s'y opposent. La *Wochenzeitung* les a exhortés à ne pas «ressortir les pommiers»⁴, image utilisée durant la campagne contre l'initiative «Contre l'immigration de masse» en 2014 pour symboliser la prospérité de la Suisse que l'initiative risquait de compromettre. Pari raté, on s'en souvient, car l'UDC a gagné le vote en mobilisant un narratif bien plus percutant: pour que les

salarié-e-s «indigènes» profitent de ladite prospérité, il fallait laisser dehors celles et ceux qui prétendaient indûment à leur part du gâteau. La réplique syndicale du nécessaire maintien des mesures d'accompagnement pour protéger les conditions de travail n'était guère convaincante, la majorité des salarié-e-s faisant tous les jours dans les entreprises l'expérience de la faiblesse de la législation suisse du travail. Au-delà de l'enjeu immédiat posé par l'initiative, la discussion sur la stratégie de campagne à adopter renvoie à la question plus fondamentale de savoir pourquoi des parties importantes des classes populaires adhèrent au discours de l'extrême droite. Des enquêtes récentes apportent des éclairages nouveaux à cette interrogation.

Des craintes et des souffrances vécues au quotidien

UN VOTE POPULAIRE À RÉCUPÉRER? Au centre de l'intérêt des sciences sociales depuis longtemps, la montée des préférences des milieux populaires pour l'extrême droite est généralement expliquée à travers un double mouvement de précarisation de leurs conditions de vie et de «désamour» pour les partis de gauche, considérés comme trop éloignés de leurs préoccupations⁵. Si on décèle une tendance similaire en Suisse où, depuis l'an 2000, «l'UDC s'est substituée au PS

comme premier parti parmi les ouvriers en Suisse»⁶, des recherches plus récentes ont permis de nuancer le propos de la récupération du vote ouvrier. D'un côté, le socle électoral de l'extrême droite reste majoritairement composé par des petits patrons et les salarié-e-s de la classe moyenne inférieure. De l'autre, déçues par la gauche, les classes populaires choisissent plutôt l'abstention que l'extrême droite, dont ils ne partagent a priori pas l'orientation xénophobe et nationaliste⁷. Ces constats sont confirmés par des études portant sur les succès électoraux de l'Alternative für Deutschland (AfD) en Allemagne et du Rassemblement national (RN) en France. Le sentiment d'avoir été abandonné par l'État est évoqué comme la principale raison du vote pour l'AfD, loin devant le «trop d'immigré-e-s»⁸. Le vote pour le RN est, lui aussi, principalement motivé par des préoccupations sociales (le pouvoir d'achat, avec 20 points d'avance sur les «immigré-e-s»)». Il en découle que l'adhésion populaire aux idées d'extrême droite est moins l'expression d'une convergence idéologique que d'un vote «anti-système», fondé sur des craintes et des souffrances vécues au quotidien. Félicien Faury a décrit comment le RN réussit à attiser ces ressentiments diffus à l'égard des «élites», qui privilégieraient «toutes les minorités possibles et imaginables» (Marine Le Pen) au détriment

de «ceux qui le méritent vraiment», en proposant «sans relâche des jonctions entre [la] thématique de l'immigration et une liste toujours plus longue d'autres enjeux sociaux, économiques et politiques»¹⁰. Selon Häusermann et al., cette instrumentalisation est d'autant plus efficace qu'elle profite de l'absence d'une offre politique alternative. Pire: là où la gauche a tenté de reproduire le narratif social-chauvin des «travailleurs indigènes d'abord»¹¹, elle a renforcé l'extrême droite. Leurs conclusions indiquent, au contraire, qu'un programme qui rethématise la redistribution du haut vers le bas et la diversité permettrait de construire des coalitions à visée majoritaire¹².

DÉSTABILISATION DES STABLES. Des enquêtes plus qualitatives indiquent toutefois que le «bon» programme n'est pas suffisant pour récupérer l'électorat populaire, car la fragilisation des classes populaires sur laquelle surfe l'extrême droite a des racines profondes. Ces études partagent le postulat de départ que Thomas Coutrot appelle «le bras long du travail»¹³: comme le travail occupe une place centrale dans l'organisation de nos existences, de nos réseaux de sociabilité et de nos identités sociales, sa transformation a inévitablement un impact important sur le rapport au politique, et ce, à plusieurs niveaux.

À un niveau *matériel* d'abord, car le travail reste la base de la reproduction sociale pour 80% de la population qui en dépend. La polarisation, largement documentée¹⁴, à laquelle elle est soumise depuis un quart de siècle, entre la création d'emplois à haute valeur ajoutée et la prolifération d'emplois précaires, n'explique, en soi, pas encore la reconfiguration des comportements électoraux. C'est en regardant à l'intérieur de «la boîte noire des contextes du travail»¹⁵ qu'on saisit mieux l'effet d'exclusion politique qu'elle produit. Une vaste enquête auprès des ouvriers-bres de l'industrie allemande a identifié dans la «crainte de précarisation» un puissant vecteur de division des équipes de travail et de «déstabilisation des stables» qui, pour préserver leurs présumés privilèges, développent une

tendance à la «suradaptation» aux exigences de l'entreprise et une conception de «solidarité exclusive» au détriment des salarié-e-s précaires. Les chercheurs-euses ont pu établir une corrélation entre ces dynamiques de mise en concurrence et la réceptivité pour les discours d'extrême droite¹⁶.

À un niveau *subjectif* ensuite, car le travail a un fort potentiel de conférer du sens à l'activité humaine, à condition qu'il puisse être «bien fait» et reconnu comme socialement utile. Si le travail est «empêché»¹⁷, il peut générer d'importantes souffrances physiques et psychiques. Plusieurs études ont mis en lumière un sentiment très largement diffusé parmi les salarié-e-s de «perte de sens du travail»¹⁸, débouchant sur une recrudescence des maladies psychosociales, mais aussi sur le déploiement de stratégies de défense individuelles qui permettent certes de résister, mais au prix de se tourner contre les collègues qui ne s'y conforment pas (virilisme excessif, ridiculisation ou exclusion de l'autre, etc.). En détruisant les fondements mêmes des «pratiques de coopération», l'organisation du travail en entreprise devient ainsi, selon Christophe Dejours, «le centre géométrique à partir duquel s'origine le processus de dégénérescence de la démocratie»¹⁹.

À un niveau *social* finalement, car le travail est en soi une activité collective dont l'effet émancipateur dépend intimement de son environnement. Plusieurs études, portant sur le lien entre les techniques de contrôle (numérique), la démocratie dans les entreprises et les comportements électoraux, ont constaté une forte corrélation entre l'absence des possibilités de participation et d'échange avec des collègues au cours du travail et l'adhésion à la grille de lecture du monde social proposée par l'extrême droite²⁰.

BLOQUÉS DANS LA FILE D'ATTENTE. Ces résultats n'expliquent pas, à eux seuls, la montée de l'extrême droite, mais ils permettent d'en compléter la compréhension par les effets du «bras long du travail», c'est-à-dire les multiples vexations et humiliations que les salarié-e-s vivent

au quotidien, dans un contexte hypercompétitif marqué par le recul des protections légales et des collectifs sur les lieux de travail, et d'une distribution de plus en plus inégalitaire des ressources pour réussir. La sociologue états-unienne Arlie Hochschild a utilisé à cet égard l'image de la «file d'attente»²¹ pour expliquer le succès électoral de Trump: restés bloqués malgré la certitude de fournir de nombreux sacrifices ou d'avoir investi dans les «bonnes» formations, des secteurs des milieux populaires tendent à diriger leur frustration contre une société qui n'a pas tenu ses promesses d'une ascension sociale par le travail contre celles et ceux qui sont soupçonné-e-s de passer à côté de la queue (les migrant-e-s, les minorités de genre, les assisté-e-s, etc.). Cette frustration peut se transformer en violence destructive, comme le montrent les images qui nous parviennent quotidiennement des États-Unis²².

Renforcer les instruments d'autodéfense collective

RÉAPPRENDRE L'ACTION COLLECTIVE. Dans ce contexte, la qualification d'«initiative de diversion» à l'encontre de l'initiative des «10 millions» prend tout son sens, et les syndicats ont raison de la combattre de toutes leurs forces. Mais les recherches présentées ici montrent aussi qu'il ne suffira pas de se limiter à contrer la rhétorique de l'extrême droite le temps d'une campagne de votation. Pour s'attaquer aux effets délétères des transformations du travail sur le rapport au politique des salarié-e-s, elles suggèrent la nécessité de renforcer les instruments d'autodéfense collective et de solidarité sur les lieux de travail. Cela passe par la mobilisation collective pour conquérir des droits substantiels pour les salarié-e-s (protection contre le licenciement, droit à un salaire décent, à un travail qui a du sens, à la participation, etc.). Rappelons-nous que les syndicats peuvent encore fonctionner comme l'un des principaux espaces de coopération et de socialisation des classes populaires, qui

peuvent les extraire de l'emprise d'un management autoritaire, de la mise en concurrence et de la souffrance individualisée. Réapprendre l'action collective sur les lieux de travail relève aujourd'hui d'une urgence d'ordre démocratique. ■

¹ Haute école de travail social et de la santé Lausanne. Cet article inaugure une nouvelle rubrique qui paraîtra périodiquement dans *Services Publics*. Nommée «Sociologie publique», elle propose de présenter des recherches scientifiques qui peuvent nourrir le débat et l'action syndicale. Le titre est emprunté au sociologue marxiste états-unien Michael Burawoy, qui militait pour une science «publique» et engagée: pour lui, les sciences sociales doivent permettre, sur la base rigoureuse de leurs méthodes empiriques et de leurs connaissances théoriques, de mettre en lumière «ce qui est» pour contribuer à réfléchir à ce que la société «pourrait être».

² Sur cette initiative, voir les articles de Dario Lopreno parus dans *Services Publics* réunis sous forme de brochure: [https://ssp-vpod.ch/themes/initiative-xenophobe-pas-de-suisse-a-10-millions/decryptage-par-dario-lopreno/](https://ssp-vpod.ch/themes/initiative-xenophobe-pas-de-suisse-a-10-millions/)

³ <https://www.woz.ch/2538/10-millionen-schweiz/die-grosse-ablenkung/WDO54VKCH15T>

⁴ <https://www.woz.ch/2550/svp-initiative/nie-mehr-afelbaum/14ZSMF9G-KEFVQ>

⁵ Cf. par exemple Julia Cagé & Thomas Piketty, *Une histoire du conflit politique: élections et inégalités sociales en France 1789-2022*, Seuil, 2023.

⁶ Daniel Oesch & Line Rennwald, «La disparition du vote ouvrier? Le vote de classe et les partis de gauche en Suisse», in Sarah Nicolet & Pascal Sciarini (éd.), *Le destin électoral de la gauche. Le vote socialiste et vert en Suisse*, Georg éditeur, 2020, p. 220-258.

⁷ Silja Häusermann et al., *Wählerschaft und Perspektiven der Sozialdemokratie in der Schweiz*, NZZ Libro, 2022.

⁸ Johannes Hillje, *Rückkehr zu den politisch Verlassenen*, Das Progressive

Zentrum, 2018, et Christina Guthier et al., *Erschöpfung 2023. Eine Untersuchung zu Wahrnehmung, Ursachen und Einstellungen*, 2024.

⁹ Benoît Bréville, «Qui sont les électeurs du Rassemblement national?», *Le Monde diplomatique*, Mars 2015.

¹⁰ Félicien Faury, *Des électeurs ordinaires. Enquête sur la normalisation de l'extrême droite*, Seuil, 2024.

¹¹ Voir par exemple Christophe Guilluy, *Le temps des gens ordinaires*, Flammarion, 2020.

¹² Silja Häusermann et al., *op. cit.*

¹³ Thomas Coutrot, «Le bras long du travail», Document de travail Ires, 2024.

¹⁴ Marlene Carvalhosa Barbosa & Alessandro Pelizzari, «En bas de l'échelle: la fabrication des travailleuses et travailleurs pauvres», in *ibid.* (éd.), *Le prix de la dignité. Les politiques du salaire minimum en Suisse*, Éditions HETSU, 2026 (à paraître).

¹⁵ Baptiste Giraud, «Les contextes du travail font-ils le vote? Éléments de réflexion à partir du cas des classes populaires», in Collectif ALCOV (éd.), *Les contextes du vote*, Septentrion, 2025.

¹⁶ Klaus Dörre, *In der Warteschlange*, Westfälisches Dampfboot 2023.

¹⁷ Yves Clot, *Le travail à cœur. Pour en finir avec les risques psychosociaux*, La Découverte, 2010.

¹⁸ Thomas Coutrot & Coralie Perez, *Redonner du sens au travail*, Seuil, 2022.

¹⁹ Christophe Dejours, *Pratique de la démocratie. Servitude volontaire, travail et émancipation*, Vrin, 2025.

²⁰ Thomas Coutrot, *op. cit.*; Alexis de Brito, «Du vote de gauche au vote RN: les effets politiques des trajectoires ouvrières dans une scierie rurale», *La Nouvelle Revue du Travail*, vol. 26, 2025; Christian Pfeifer, *Can worker codetermination stabilize democracies? Works councils and satisfaction with democracy in Germany*, Working Paper Series in Economics, No. 420, Leuphana Universität Lüneburg, 2023.

²¹ Arlie Hochschild, *Stolen Pride*, The New Press, 2024.

²² Carolin Amlinger & Oliver Nachtwey, *Gekränkte Freiheit*, Suhrkamp Verlag, 2022; *ibid.*, *Zerstörungslust*, Suhrkamp Verlag, 2025.



Le Syndicat des services publics (SSP) organise les employé-e-s de la Confédération, des cantons, des communes et des institutions privées d'utilité publique.

La Région Vaud du SSP cherche un-e

Permanent-e syndical-e à 60% en CDI (augmentation du taux à envisager à moyen terme)

- Lieu de travail: secrétariat régional du SSP à Lausanne
- Entrée en fonction: 1^{er} avril 2026 ou à convenir

Profil du poste: vous serez responsable du soutien aux membres du syndicat, du développement des réseaux militants et du recrutement dans le secteur de la santé parapublique. Vous participerez aussi aux campagnes transversales concernant l'ensemble des salarié-e-s travaillant dans le canton (p. ex.: coupes budgétaires cantonales, grève féministe).

Vous offrez:

- Une capacité à travailler de manière autonome, au sein d'une petite équipe composée de deux secrétaires administratifs-ves et six secrétaires syndicaux-ales
- Une bonne résistance au stress et pouvez assumer des horaires irréguliers (réunions le soir)
- Un intérêt pour les questions sociales et syndicales

Nous vous offrons:

- Un travail varié au contact de membres très investi-e-s
- L'intégration dans une équipe motivée et dynamique

Renseignements:

- Catherine Friedli, secrétaire syndicale, 077 439 10 48

Veillez adresser votre candidature d'ici au 17 février 2026 par e-mail à vaud@ssp-vpod.ch

Programme cours SSP – Mars 2026

Nous avons étendu notre offre de cours pour le mois de mars. Si vous êtes intéressé-e-s, vous pouvez vous inscrire par le biais du formulaire: www.ssp-vpod.ch/formation.

- **Journée de formation contre l'initiative «Pas de Suisse à 10 millions!»**
Lausanne, Maison du Peuple, le 21 mars 2026 (délai d'inscription: 10 mars 2026)
- **Responsabilité civile et pénale des personnels soignants**
Lausanne, Maison du Peuple, le 27 mars 2026 (délai d'inscription: 16 mars 2026)

Comité national du SSP du 28 janvier 2026

Le Comité national du SSP s'est réuni en ligne et a:

- décidé de convoquer une conférence des président-e-s du SSP pour le samedi 9 mai;
- pris connaissance d'un rapport de la Commission du secteur santé du SSP et encouragé les responsables à poursuivre la mobilisation contre une mauvaise mise en œuvre de l'initiative sur les soins infirmiers, dans le cadre de l'Alliance des personnels de santé;
- confirmé que les revendications essentielles du SSP ne figureraient pas dans le contre-projet indirect du Parlement concernant l'initiative sur les crèches;
- assuré à la Région Fribourg le versement d'une contribution à la campagne de votation contre le plan d'économies «PAFE/LAFE» du Conseil d'État;
- approuvé une résolution de la Région Neuchâtel dont le contenu correspond aux prises de position des organisations faitières USS et ISP. Celle-ci condamne l'attaque des États-Unis contre le Venezuela et exige le respect du droit international;
- chargé le secrétariat central d'adapter la clé de répartition des délégué-e-s pour la Conférence fédérative féministe (30 et 31 octobre) et de soumettre cette proposition à l'AD. L'objectif est de maintenir l'événement dans un cadre financièrement et logistiquement gérable;
- discuté de la campagne syndicale à venir contre l'initiative «Pas de Suisse à 10 millions!» de l'UDC et de la suite de la procédure contre le «Programme d'allègement budgétaire 2027» de la Confédération.

CHRISTIAN DANDRÈS . PRÉSIDENT
FABIO HÖHENER . SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT



JOURNÉE SYNDICALE DE FORMATION ET RÉFLEXION «FACE AUX DANGERS DE L'AUTORITARISME... LES RÉPONSES SYNDICALES!»

Samedi 14 mars dès 9 h 45

LE LOCLE, rez-de-chaussée de l'Ancienne Poste (rue Marie-Anne-Calame 5)
Conférence, discussions, repas & convivialité. Formation et débat avec **Thomas Miessen** (Confédération des syndicats chrétiens, Bruxelles), **Michela Bovolenta** (SSP), **Peppina Beli** (syndicat Unia) et **Olivier Tilleux** (sociologue et formateur d'adultes).

Inscriptions par e-mail à: union.ouvriere@unia.ch ou via le code QR



8 MARS

**EN AVRIL,
NE TE DÉCOUVRE PAS D'UN FIL.**

**EN MAI,
FAIS CE QU'IL T'É PLAÎT.**

**EN ÉTÉ,
FAIS-TOI EXPLOITER?**



NON À LA MODIFICATION DE
LA LOI SUR L'INSPECTION ET
LES RELATIONS DU TRAVAIL

OUI À L'INITIATIVE POUR
UN FONDS CLIMAT

TUNNEL DU GOTHARD
DÉBUT DE LA CONSTRUCTION: 1872



**INVESTIR POUR LE CLIMAT.
AUJOURD'HUI COMME HIER.**



**8 MARS
2026**

OUI À L'INITIATIVE POUR
UN FONDS CLIMAT

« Réduire les inégalités est un choix politique. Un choix qui doit faire face à la fragmentation des électorats, à la sous-représentation des salariés et à l'influence énorme des nantis. Mais cette situation peut changer. » Ce sont les mots des auteur-e-s du Rapport mondial sur l'inégalité 2026¹.



« Rapport mondial sur l'inégalité »

DARIO LOPRENO . MEMBRE SSP . RÉGION GENÈVE
ERIC ROSET . PHOTO

Il est clair que de telles études si globales sur l'inégalité souffrent d'importantes tares, dont trois essentielles. Premièrement, les immenses lacunes de toutes les statistiques sur le revenu ou la fortune, y compris dans les pays économiquement les plus riches et statistiquement les mieux outillés. Deuxièmement, la définition restrictive et directement subordonnée aux besoins du profit capitaliste de ce que l'on nomme « économie », qui ne prend pas en compte les « économies [qui] sortent du cadre du marché [...], l'économie écologique, qui incorpore toute la nature et l'économie féministe, qui incorpore toutes les tâches qui se trouvent en dehors du cadre du marché² ». Troisièmement, si les écarts mentionnés dans cette étude pouvaient tenir compte de tous les revenus non déclarés (sans-papiers, une partie des requérant-e-s d'asile, travail au noir des résident-e-s, surtravail non salarié dans le cadre d'un contrat salarié), ils seraient nettement plus importants de manière globale et par pays.

Cela ne signifie évidemment pas qu'un tel « Rapport mondial sur l'inégalité » est bon pour la poubelle; mais il faut admettre que, d'un côté, il ne donne que des ordres de grandeur et que, de l'autre côté, l'amplitude des déformations de ces ordres de grandeur varie beaucoup d'un territoire à l'autre, ce qui ne nous autorise donc pas à dire que, la déformation de la réalité étant constante, elle permettrait de considérer le Rapport comme comparativement fiable.

Nous traitons, ci-dessous, après les remarques sur la financiarisation, d'un seul aspect du Rapport, l'inégalité des revenus³, l'un des fondements essentiels de la délocalisation des productions.

FINANCIARISATION ET CONCENTRATION. Machado et Louça nous expliquent qu'« au cours des 50 dernières années, on a enregistré une croissance [économique] relativement faible, marquée par de faibles investissements et de modestes augmentations de productivité, ce qu'on a appelé la *stagnation séculaire*. Nous faisons donc face à une crise de l'accumulation du capital, toutefois accompagnée d'une forte concentration de la richesse. Telles sont les deux caractéristiques générales de l'évolution actuelle du capitalisme tardif⁴ ». Les auteurs précisent que cette concentration, doublée – malgré l'importance de l'innovation technologique – d'un épuisement de la capacité productive des économies les plus avancées, est un phénomène indissociable de la financiarisation générale de l'économie. Dans ce cas de figure, la finance prend le relais des débouchés productifs insuffisants, suite notamment au ralentissement de la croissance du produit intérieur brut (PIB) mondial⁵.

La financiarisation de l'économie⁶ consiste, d'une part, en une croissance vertigineuse des activités financières au niveau mondial et, d'autre part, en une subordination de plus en plus évidente de l'entreprise aux exigences des acteurs financiers, au premier rang desquels les actionnaires qui s'approprient une part importante et croissante de la valeur produite par les salarié-e-s. Il en a résulté la libéralisation et la mondialisation du capital, concomitantes de changements dans les rapports de force entre

capital et travail nés des défaites des salarié-e-s après la grande crise de 1973-1975. Dans la dernière phase des années 2000, ces « processus [qui] incluent le mécanisme de reproduction continue des dettes publiques une fois contractées, la centralisation de l'épargne apportée par les systèmes de retraite par capitalisation (les fonds de pension) et le placement par les classes supérieures de revenus de la propriété et du capital non-consommés [...] ont conduit à la mondialisation de l'armée industrielle de réserve et ouvert la voie à l'organisation de nouvelles configurations industrielles transnationales connues sous le nom de chaînes de valeur ou chaînes d'approvisionnement globales [qui] allient production propre et sous-traitance et sont à l'origine des profits élevés des très grands groupes industriels⁷ » et qui vont de pair avec la spéculation, l'innovation financière et l'accélération de la concentration des richesses (revenu et fortune).

INÉGALITÉ SYSTÉMIQUE DES REVENUS. Le Rapport mondial sur l'inégalité nous dépeint un paysage effrayant⁸. Il analyse en particulier les revenus des 50% les plus pauvres, des 40% intermédiaires, des 10% les plus riches et du 1% le plus riche⁹. Ce qui représente, en 2025, respectivement 2,8 milliards, 2,2 milliards, 560 millions et 56 millions d'adultes, soit en tout quelque 5,6 milliards d'adultes.

En termes de revenus (et non de fortune), les 10% les plus riches s'octroient 53% du revenu mondial, et le 1% le plus riche s'approprie 20% du revenu mondial; tandis que les 50% les plus pauvres ne touchent que 8% du revenu mondial.

Considérés par région, les revenus mensuels moyens varient du simple (Afrique subsaharienne, 300 euros) au double (Asie du Sud, 600 euros), à 4 fois plus (moyenne mondiale, 1200 euros), à 10 fois plus (Europe, 2900 euros) et à 13 fois plus (Amérique du Nord et Océanie, 3800 euros). Sans compter ici que les différences intrarégionales sont également énormes. Par exemple, en comparant les 10% plus hauts revenus et les

10% plus bas revenus annuels moyens entre les pays de l'Union européenne, en parité de pouvoir d'achat, la variation est de 1 à 3,6. À l'intérieur des pays de l'UE, mis à part trois pays (Slovaquie, Slovaquie, République tchèque, légèrement moins inégalitaires), les écarts se situent dans un rapport de 1 à 3 et 1 à 5,6¹⁰.

DOUBLE INÉGALITÉ. Autre forme de disparité, la double inégalité de revenu entre les femmes et les hommes qui frappe toutes les régions et tous les pays:

■ Sur le plan des inégalités salariales (travail salarié), le différentiel en défaveur des femmes se situe entre 10% et 15% (croissant d'une région à l'autre: Amérique du Nord, Océanie, Europe, Russie, Asie centrale, Amérique latine, Asie de l'Est) et entre 20% et 35% (croissant d'une région à l'autre: Afrique subsaharienne, Asie du Sud, Moyen-Orient et Afrique du Nord);

■ sur celui des inégalités sur le temps global de travail (salarié, care, bénévolat informel), les femmes perçoivent un peu moins de 30% de la masse salariale globale tout en effectuant autour de 55% des heures de travail, rémunéré ou non!

Soulignons qu'en Suisse, l'écart salarial – au sens strict de produit du travail salarié – entre hommes et femmes est de 16% en défaveur des secondes. La moitié de cet écart est attribuée aux causes dites « expliquées » (profession, secteur économique, formation ou position professionnelle, autrement dit la discrimination indirecte), l'autre moitié est attribuée aux causes dites « inexpliquées » (autrement dit la discrimination directe). Or ce pourcentage est plus élevé en Suisse que dans les Amériques, l'Europe, la Russie, l'Asie centrale et l'Asie de l'Est¹¹. ■

¹ Lucas Chancel et alii, *World Inequality Report 2026*, World Inequality Lab, Paris, <https://wir2026.wid.world/>. Sauf autres indications, les données citées proviennent directement ou par calcul du Rapport en question. Au sujet de la réduction des inégalités comme choix politique, voir aussi Myret Zaki, La

taxation des super-riches échoue systématiquement en Suisse: pourquoi?, *Blick*, 1^{er} décembre 2025.

² « L'économie féministe va au-delà de l'égalité entre hommes et femmes », entretien avec Cristina Carrasco conduit par Andrea Pérez, *alencontre.org*, 16 août 2016.

³ Étant entendu que le revenu peut dépasser le salaire en cas de perception d'allocations non salariales (transferts sociaux) et de tous les autres types de gains qui ne sont ni salaire ni prélèvement sur le patrimoine.

⁴ Diogo Machado, Francisco Louça, Nouvelles et anciennes oligarchies – Les transformations du régime d'accumulation du capital, *Inprecor*, 13 janvier 2026.

⁵ Banque mondiale, Croissance du PIB (% annuel), 1961 à 2024 (données agrégées basées sur les dollars US constants de 2010).

⁶ Cf. Dictionnaire critique de la RSE, éd. Septentrion, Québec, 2013; Géo Confluences, Glossaire sur Internet.

⁷ François Chesnais, Les dimensions financières de l'impasse du capitalisme (I) à (III), *alencontre.org*, novembre 2017.

⁸ Pour les aspects méthodologiques de cette étude, nous renvoyons au Rapport lui-même, disponible sur Internet.

⁹ 50% les plus pauvres: revenu annuel moyen de 5100 euros, les 40% intermédiaires: 29100 euros, les 10% les plus riches: 159300 euros et le 1% le plus riche: 612100 euros. Valeurs calculées pour 2025, par adulte, en euros, en parité du pouvoir d'achat (PPA), soit combien d'unités de monnaie nationale sont nécessaires pour acheter l'équivalent de 1 euro de biens dans chaque pays de l'Union européenne.

¹⁰ Cela signifie que le revenu moyen des 10% les plus riches est 3 à 5,6 fois plus élevé que celui des 10% les plus pauvres dans la plupart des pays de l'UE. Insee, Revenus et patrimoine des ménages, Insee Références, Édition 2024 (1.19 Indicateurs d'inégalités dans l'Union européenne en 2021).

¹¹ BFEG, Les raisons des écarts salariaux entre les femmes et les hommes (Égalité dans le monde du travail), 2023.



VAUD . Les sapeurs-euses pompiers-ères de la Ville de Lausanne ont obtenu gain de cause sur leurs revendications. Alors que les autorités sont longtemps restées sourdes à leurs demandes, la mobilisation collective a été déterminante. Entretien avec Éric Chatelan et Mathieu Cappi.

« On y est arrivés! »

ALEXANDRE MARTINS . INTERVIEW
VALDEMAR VERISSIMO . PHOTO

Vous venez d'obtenir satisfaction sur vos demandes, certaines étant assez anciennes, pouvez-vous rappeler l'historique?

Éric – Le point de départ de l'une de nos demandes est le relèvement progressif, depuis 2011, de l'âge de départ à la retraite et à la retraite des pompiers-ères de respectivement 55 à 60 ans et de 58 à 62 ans. Il y avait la possibilité de partir plus tôt en raison de la pénibilité de notre métier (cinquante heures par semaines, tranches de vingt-quatre heures de travail de suite, intensité psychologique et physique des interventions). Dans le cadre de ce relèvement, des clauses avaient été discutées dans le statut du sapeur-euse pompier-ère pour garantir un transfert dans un poste adapté aux collègues âgé-e-s de plus de 55 ans ne pouvant plus exercer à cause de problèmes de santé liés au métier.

Mathieu – Le report du départ à la retraite est entré en vigueur, mais la révision du statut, alors qu'elle avait été décidée par les autorités en 2014, ne s'est pas concrétisée et est restée dans un tiroir à la suite du changement de Municipalité. À cela se sont ajoutées d'autres péjorations de nos conditions de travail: nos places de parc sont devenues payantes, la contribution sur les frais de repas a été réduite. Tous ces éléments accumulés ont déclenché notre grogne et notre envie de faire bouger les choses.

Comment se sont passées les négociations et quelles ont été vos actions?

Éric – Nous avons défini nos priorités, qui étaient: la concrétisation du statut, la question des places de parc (dans la mesure où ces places sont, dans les faits,

partagées, leur coût devrait l'être aussi) et celle des indemnités pour travail de nuit car nous nous sommes rendu compte qu'elles étaient les plus basses de tous les métiers de la Ville: 2,80 francs de l'heure, contre 4,30 francs pour la plupart des services, 6,45 francs pour les ambulanciers-ères ou 7 francs pour la police. Nous avons assez vite décidé de mettre l'accent sur la revalorisation des indemnités et sur le statut car la question des places de parc était liée au plan mobilité général de la Ville.

Nous avons lancé les discussions, mais notre directeur, M. Hildbrand, et la DMAP (Délégation municipale aux affaires du personnel) se renvoyaient la balle sans que rien ne progresse. Nous avons donc convoqué une assemblée générale extraordinaire au printemps 2024 pour réfléchir à ce que nous allions faire ensemble. On a décidé de faire une marche symbolique en uniforme jusqu'au Conseil communal pour lui remettre un courrier. Elle a eu lieu le 5 novembre 2024 (voir photo) et presque tous les collègues étaient présent-e-s. Fait rare qui nous a touché-e-s: l'interpellation urgente en notre faveur déposée par Pierre Conscience a été votée à la quasi-unanimité deux semaines plus tard. Cela a montré que nous étions soutenu-e-s, ce qui nous a conforté-e-s dans notre action.

Mathieu – Après ce vote, les négociations ont pu commencer courant 2025. Sur l'indemnité de travail de nuit, la Municipalité estimait qu'elle ne pouvait pas nous mettre au même niveau qu'un-e ambulancier-ère qui intervient parfois en permanence durant la nuit et cela traînait en longueur. Ils-elles avaient accepté 4 francs de l'heure, mais nous n'étions pas d'accord avec cela. Notre minimum fixé en AG était à 5 francs de l'heure. Leur proposition pour le statut allait en

revanche dans la bonne direction sur la question de la garantie de transfert, mais ils-elles voulaient supprimer les inconvénients de fonction (indemnités pour les horaires irréguliers), ce que nous avons refusé car ce sont des acquis sociaux.

Nous avons alors décidé en assemblée générale d'écrire un courrier à la Municipalité en octobre 2025 (une semaine avant le rendez-vous) pour leur dire que s'ils-elles ne faisaient pas de propositions correspondant à nos demandes, nous ferions un arrêt de travail (sauf pour les interventions urgentes et la formation). Après notre démonstration de la marche, cette annonce a fait qu'ils-elles nous ont alors pris-es au sérieux et ont accepté nos demandes sur le statut (garantie de postes pour fin de carrière difficile et maintien des inconvénients de fonction) et, surtout, sur les indemnités de nuit: paiement de l'indemnité 4 francs de l'heure rétroactivement depuis le 1^{er} janvier 2025 et 5 francs de l'heure dès 2026. C'était un soulagement pour nous, on s'est dit: «On y est arrivé-e-s!»

Quels sont les enseignements que vous tirez de vos démarches?

Éric – Si on veut faire changer les choses, il faut agir par soi-même et être proactif-ve. Il a suffi d'une ou deux personnes qui ont repris le dossier pour donner un élan à tou-te-s les collègues. Je ne suis pas sûr qu'il y ait déjà eu beaucoup de manifestations des pompiers-ères professionnel-le-s en Suisse. Si on a pu le faire, c'est grâce à la solidarité entre nous.

Mathieu – Le bilan que je tire est qu'il faut être patient-e, mais aussi savoir quand tirer la sonnette d'alarme. Ne jamais relâcher la pression est décisif, notre affaire a pris du temps, mais nous aurions aussi pu ne pas obtenir satisfaction si on n'avait pas bougé. ■

Contexte

DÉMOCRATIE ET DÉTERMINATION

La mobilisation des sapeurs-euses pompiers-ères de la caserne de Lausanne a été exemplaire tant par sa détermination que par son caractère profondément collectif et démocratique. Nous sommes aujourd'hui très satisfait-e-s de l'aboutissement du statut et de la nette amélioration des indemnités de nuit qui est une reconnaissance de la pénibilité de ce travail!

Ce qui a fait basculer le rapport de force, c'est la marche collective et médiatisée de la caserne au Conseil communal et le soutien politique unanime que nous avons obtenu. Le plus difficile, ensuite, a été de faire aboutir les négociations car, après deux premières séances, nous sommes resté-e-s sans nouvelles de la délégation municipale pendant plusieurs mois, malgré nos relances. L'impression de ne pas – ou plus – avoir d'interlocuteur-trice en face est très fréquente lorsqu'on se mobilise syndicalement dans une administration communale ou cantonale et nécessite de maintenir une pression permanente pour faire aboutir des revendications.

Du point de vue de la démocratie syndicale, la mobilisation des sapeurs-euses pompiers-ères a été particulièrement exemplaire. Elle a été portée par un comité dont l'implication force le respect, largement soutenu par des collègues et l'investissement de tou-te-s aux moments déterminants où il le fallait. Avant une assemblée générale, nous ne savions jamais exactement ce que les collègues seraient prêt-e-s à faire ou non, et tout était discuté et débattu avant de décider collectivement des actions. De même pour définir nos positionnements et nos lignes rouges dans les négociations. Le fait que la caserne ait été soudée dans cette bataille a permis à notre délégation qui négociait de peser et de les faire aboutir. Les sapeurs-euses pompiers-ères sont un exemple à suivre dans toutes nos mobilisations! ■

HOMMAGE

CLAUDE CANTINI (1929-2025)

SERVICES PUBLICS

Militant syndical au sein du SSP pendant de nombreuses années, contributeur régulier à notre journal alors nommé *Les Services publics*, Claude Cantini est décédé le 20 décembre dernier alors qu'il était dans sa 97^e année. Il est ardu de résumer une vie aussi riche que la sienne¹. Né en Italie, agronome de formation et libre penseur de conviction, il refuse le service militaire et entre en Suisse clandestinement en 1953.

Il se forme en tant qu'infirmier en psychiatrie et est actif au sein de l'hôpital psychiatrique de Cery dans lequel il effectue un important travail syndical² remettant en cause l'organisation du travail au sein de l'établissement et son impact sur la manière dont l'institution traitait les patient-e-s.

ANTIFASCISME. Parallèlement à cette activité professionnelle et syndicale, Claude Cantini ne cessera de s'intéresser à l'histoire et effectuera plusieurs recherches dans ce domaine qui vont lui assurer le plus grand respect. Poussé par son engagement antifasciste, il va par exemple s'intéresser aux rapports entre la bourgeoisie suisse et le fascisme. C'est lui qui fera alors connaître le doctorat honoris causa que l'Université de Lausanne a décerné à Benito Mussolini en 1937.

GRÈVE GÉNÉRALE. Dans le journal du syndicat, nous relevons une contribution importante à l'histoire du mouvement syndical suisse lorsqu'il propose à ses collègues, en 1968, un retour sur la grève générale de 1918 dans lequel il restitue les origines et l'ampleur de la mobilisation. Il montre également la férocité de la réaction de la bourgeoisie suisse et de son Conseil fédéral à l'égard des travailleuses-euses, et ce, dès le début de la grève: «... le Conseil fédéral adopte une ordonnance qui soumet à la juridiction militaire les ouvriers et les employés des fabriques et établissements de l'armée ainsi que ceux des entreprises de transport, qui ont vingt-quatre heures pour reprendre le travail. Les fonctionnaires, employés et ouvriers de l'administration fédérale, y compris ceux de la Banque Nationale, qui participent à la grève peuvent être punis de peine allant jusqu'à une année de prison et 1000 francs d'amende; l'incitation à la cessation du travail ou l'empêchement de l'exploitation d'une entreprise publique (CFF, PTT, eau, électricité, distribution de denrées alimentaires) sont soumis aux mêmes peines³». On le sait, cette première réaction sera suivie de l'intervention de l'armée contre les grévistes. Les textes de Claude Cantini sur le mouvement ouvrier, l'immigration ou le fascisme ont encore une résonance dans le cadre des luttes actuelles, relisons-les. ■

¹ Pour en savoir plus, nous ne pouvons que renvoyer à plusieurs hommages qui lui ont été rendus et dont nous nous inspirons, notamment Charles Heimberg, «Claude Cantini (1929-2025), l'historien autodidacte qui n'a rien lâché», *Le Club de Mediapart*, 30 décembre 2025; «Hommage à Claude Cantini, historien autodidacte et militant antifasciste» <https://reverse.co/analyses/article/hommage-a-claude-cantini-historien-autodidacte-et-militant-antifasciste-7968>, «Le pourfendeur de Mussolini s'en est allé», *24 heures*, 30 décembre 2025; «En souvenir de Claude Cantini», *L'Affranchi*, 12 janvier 2026, <https://laffranchi.info/en-souvenir-de-claude-cantini/> (avec plusieurs extraits d'entretien avec Claude Cantini). Nous remercions également Marianne Enckell, du Centre international de recherche sur l'anarchisme (CIRA) pour ses conseils.

² Claude Cantini, «Les luttes syndicales à l'asile de Cery», *Les Services publics*, n° 2, 29 janvier 1998. Réédité in: Claude Cantini, *Pour une histoire sociale et antifasciste: contributions d'un autodidacte*, textes présentés par Charles Heimberg, Éditions d'En Bas & AEHMO, 1999.

³ Claude Cantini, «La grève générale de 1918 dans son contexte économique et politique (IV)», *Les Services publics* n° 39, 26 septembre 1968. Cet article est publié en huit parties dans la presse du SSP. Il est repris dans *Pour une histoire sociale et antifasciste: contributions d'un autodidacte*.

FÉMINISME . Les politiques d'austérité renforcent partout dans le monde les inégalités de genre.

L'austérité contre l'égalité

MICHELA BOVOLenta . SECRÉTAIRE CENTRALE SSP

À l'occasion de la Journée internationale des femmes du 8 mars, nous arrêtons sur les effets des politiques d'austérité sur les femmes et les minorités de genre, d'autant que, dès le 2 mars, le Parlement fédéral discutera du programme d'allègement budgétaire 2027 de la Confédération.

DES COUPES PAR MILLIARDS. Le programme, c'est 2,4 milliards de francs en moins sur le budget 2027, puis environ 3 milliards en 2028 et en 2029. Les mesures d'économies touchent de vastes secteurs, comme la formation, la recherche, la culture, la politique familiale, la politique climatique, le sport, le personnel, l'aide aux victimes, l'asile, la coopération internationale. Tout y passe, sauf l'armée, dont le budget annuel va gonfler de près de 4 milliards de francs d'ici à 2032, le Conseil fédéral proposant même une hausse de la TVA de 0,8 point. Ces coupes entraînent des conséquences sur les cantons, d'autant qu'elles se cumulent avec les coupes budgétaires cantonales. Les salarié-e-s des secteurs public et parapublic en sont les premières victimes et, on le sait, les femmes sont majoritaires à y travailler, notamment dans les secteurs les plus touchés comme la santé, le social, l'éducation et la formation. Les travailleuses sont majoritaires dans les fonctions les moins bien rémunérées, dans les postes précaires et à temps partiel. Parmi la population aussi, les femmes sont fortement impactées par les attaques contre les prestations sociales, car elles sont surreprésentées dans les populations pauvres: working poor, familles monoparentales, personnes à la retraite.

AUSTÉRITÉ ET VIOLENCE DE GENRE. Dans un rapport publié en 2022, Oxfam montrait que le choix de l'austérité renforce les inégalités et les violences basées sur le genre, dégradant ainsi les conditions de vie des filles, des femmes et des minorités de genre. Oxfam présente ces politiques comme une forme de violence de genre, qui est moins prise en compte que d'autres formes de violences – interpersonnelle, physique, conjugale –, mais qui affecte la vie des femmes de manière quotidienne et systématique. L'austérité «découle des choix politiques d'une élite qui ne tiennent pas compte des besoins des femmes, réduisent les services déjà inadéquats dont elles dépendent et relèguent leur sécurité et leur bien-être au second plan¹». En plus de péjorer la

situation actuelle, l'austérité budgétaire hypothèque l'avenir, car elle casse toute dynamique de progrès social. Or, en matière d'égalité de genre, nous sommes loin du but, que ce soit au niveau de l'égalité des salaires, des congés parentaux, des droits des minorités de genre ou de la lutte contre le harcèlement sexuel et la violence sexiste. Et pour construire cette égalité, il faut investir et non couper.

IMPOSITION INDIVIDUELLE ET CAISSES VIDES. Le 8 mars, nous voterons sur l'imposition individuelle des couples, présentée comme un progrès en matière d'égalité. Le SSP s'aligne sur la liberté de vote, décidée par l'USS. Il est vrai, en effet, que le système actuel pose problème. Mais le modèle retenu entraîne des pertes fiscales à hauteur de 630 millions pour la Confédération. À cela s'ajoutent des pertes non chiffrables pour les cantons, qui sont d'ailleurs en majorité opposés à cette réforme. Le Parlement aurait pu choisir un modèle neutre au point de vue des recettes fiscales et réellement fondé sur le principe d'un impôt égal pour un ménage de même composition et même revenu. Or il a choisi de baisser les impôts des couples à hauts revenus, renforçant ainsi la politique des caisses vides qui sert à justifier l'austérité.

COUPLES AISÉS AVANTAGÉS. L'impôt fédéral est nul à faible pour les revenus annuels de moins de 100 000 francs, puis progresse fortement. La réforme, loin de «dépenaliser le mariage» favorise le modèle, largement minoritaire, des couples avec un double revenu de valeur similaire et élevé. Tandis que «les couples qui présentent une répartition très inégale du revenu paieront généralement davantage²». Or, ce modèle est le plus répandu: aujourd'hui, l'apport moyen des femmes au revenu du ménage est d'un tiers en général et d'à peine un quart lorsqu'il y a des enfants³. Pour faire avancer l'égalité de la majorité des travailleuses, il ne faut pas moins d'impôts, mais un impôt plus juste pour financer des services publics répondant aux besoins de la population. ■

¹ <https://www.oxfamfrance.org/inegalites-mondiales/lausterite-aussi-une-questi-on-de-genre/>

² <https://www.efd.admin.ch/fr/votation-imposition-individuelle#Cons%C3%A9quences-sur-les-charges-fiscales>

³ <https://www.bfs.admin.ch/bfs/rm/home.assetdetail.32332016.html>

DROIT À L'INFORMATION

Accusé-e-s de diffamation, les auteurs-trices d'un rapport de *Public Eye* et TRIAL International consacré à la participation de la société de négoce de matières premières suisse Kolmar Group AG au commerce de gasoil libyen entre 2014 et 2015 (alors que la Libye était en pleine guerre civile) ont été acquitté-e-s. La volonté d'intimidation du groupe se poursuit puisqu'il réclame encore 1,8 million de dollars de dommages et intérêts devant la justice zougnoise, du jamais-vu pour une ONG. ■

OPTIMISATION

Nouvel exemple du monde façonné par les multinationales, Alliance Sud cite un rapport du centre de recherche Cictar (*Center for international Corporate Tax Accountability and Research*) qui montre comment Starbucks déclare des bénéfices substantiels dans son bureau commercial de Lausanne, là où le groupe profite de taux d'imposition très bas, en lieu et place des pays producteurs de café, la Colombie et la Tanzanie, les privant ainsi des recettes fiscales. ■

RIGUEUR SÉLECTIVE

Difficile de suivre la saga sans fin des largesses accordées à l'armée suisse. Dernier épisode en date: une nouvelle augmentation des surcoûts liés à l'acquisition des F-35A. Après avoir budgétisé des montants de 120 millions pour l'adaptation des aérodromes militaires (parking), le Contrôle fédéral des finances indique qu'il faudra plutôt compter sur 200 millions, et ajouter encore 50 millions pour des projets annexes. ■

QUELLES RECETTES?

Sous la pression de la rue, le Grand Conseil vaudois avait finalement porté 62,5 millions de francs de revenus attendus de la Banque nationale suisse au budget 2026. Selon les chiffres publiés en début d'année, ce seront finalement 250 millions que la BNS versera au canton de Vaud. Cela n'empêche pas le Conseil d'État de vouloir économiser 24 millions sur le dos du personnel en introduisant un délai de carence de six mois pour les renouvellements de postes. ■

Carton Rouge

Au Secrétariat d'État à l'économie (Seco). L'introduction calamiteuse d'un nouveau système informatique entraîne des blocages et des retards dans le versement des indemnités de chômage, plongeant des milliers de chômeurs-euses dans une situation encore plus précaire. Refusant de voir la situation de crise qu'il a créée, le Seco se contente d'orienter les victimes de ses dysfonctionnements vers l'aide sociale. Rappelons que le Seco considère comme justifié d'infliger une sanction de dix jours sans indemnités à un-e chômeur-euse pour un retard de vingt-quatre heures dans la remise d'un formulaire... ■



ÉTATS-UNIS

UNE BLESSURE POUR TOUS

ALEXANDRE MARTINS . RÉDACTEUR

Le budget de la police de l'immigration états-unienne, l'ICE (*Immigration and Customs Enforcement*), se montait à moins de 6 milliards de dollars il y a à peine dix ans. Il est maintenant passé à 85 milliards. Depuis le retour de Donald Trump à la présidence, les effectifs ont plus que doublé avec le recrutement de plus de 10 000 nouveaux-elles agent-e-s. Cette police est au service de la promesse électorale de Donald Trump d'expulser 1 million de personnes par an. L'ICE gère par ailleurs un réseau de prisons dans lesquelles plus de 70 000 personnes sont détenues. Elle joue de plus en plus clairement le rôle de force paramilitaire pour traquer les migrant-e-s, y compris les enfants, et exercer la terreur auprès de l'ensemble de la population.

VIOLENCE. Masquée et armée, procédant par raids et rafles à bord de véhicules banalisés, l'ICE a eu recours, ces douze derniers mois, à au moins 70 reprises à des armes, tuant cinq personnes et en blessant dix autres¹, en toute impunité. Parmi ces cinq victimes, deux ont été assassiné-e-s dans la ville de Minneapolis, capitale de l'État du Minnesota dans lequel 3000 agent-e-s de l'ICE ont été déployé-e-s. Renee Good et Alex Pretti, infirmier membre du syndicat *American Federation of Government Employees* (AFGE), étaient âgé-e-s de 37 ans et sont tombé-e-s sous les balles de l'ICE. Un ressortissant nicaraguayen enlevé à Minneapolis est également décédé dans un camp de détention fédéral au Texas.

MOBILISATION. Les violences de l'ICE ont provoqué un fort mouvement de résistance dans la ville de Minneapolis. Le mouvement syndical joue un rôle moteur dans ces dernières. Dans la mesure où les agent-e-s de l'ICE s'en prennent aux migrant-e-s, les membres des syndicats se trouvent particulièrement visé-e-s par les déportations. Comme l'expose Kieran Knutson, président du CWA 7250 (*Communications Workers of America* qui représente les travailleurs-euses de la technologie et de la communication), même les syndicats comptant peu de migrant-e-s parmi leurs membres ont participé à la mobilisation en reprenant le slogan historique des *Industrial Workers of the World*: «Une blessure pour un est une blessure pour tous²».

Plusieurs journées de mobilisation se sont ainsi déroulées à Minneapolis pour exiger que l'ICE quitte l'État, notamment la journée du 23 janvier qui a réuni près de 100 000 personnes par une température de -20 °C. Des dizaines de milliers de travailleurs-euses ont débrayé sous le slogan «Pas de travail, pas d'école, pas de shopping», le siège de l'ICE a été bloqué (Alex Pretti a été tué le lendemain dans ce qui ressemble furieusement à un acte de représailles). La population a également pris en main la protection des immigré-e-s contre l'ICE dans les quartiers ou dans les écoles. Les protestations se sont poursuivies et étendues à plus de 250 villes aux États-Unis, contraignant Donald Trump à jouer la carte de l'apaisement en annonçant le retrait, très partiel, de 700 agent-e-s. Il y a fort à parier qu'il ne s'agit là que d'un repli tactique face à l'ampleur de la réaction populaire. En effet, Steve Bannon, ancien conseiller de Donald Trump toujours très écouté, a annoncé que les agent-e-s de l'ICE encercleront les bureaux de vote lors des élections de mi-mandat en novembre prochain³. Face aux agissements de cette police de l'immigration et à ces appels à l'intimidation des électeurs-trices, la mobilisation contre l'ICE mérite notre solidarité. ■

¹ *Mediapart*, 26 janvier 2026.

² «Minneapolis: les syndicats répliquent à la répression anti-immigrés», <https://www.europe-solidaire.org/spip.php?article77890>

³ Sasha Abramsky, «Bannon appelle l'ICE à intimider les électeurs lors des élections de mi-mandat», traduit et mis en ligne sur alencontre.org, 6 février 2026.

Du 30 janvier au 3 février, une délégation suisse d'activistes pour les droits humains, de militant-e-s politiques, d'artistes et de journalistes s'est mobilisée pour se rendre au Rojava afin d'écouter les voix de celles et ceux que le «régime de transition» syrien essaie de faire taire.

Catastrophe humanitaire au Rojava

JULIEN BERTHOD . SECRÉTAIRE SSP . RÉGION VALAIS
ERIC ROSET . PHOTO

Le Rojava est une région régie par une administration autonome au nord et à l'est de la Syrie. Né en 2012 de la guerre civile en Syrie, il s'agit d'un projet politique unique, alliant autodétermination du peuple kurde et acceptation des minorités ethniques et religieuses, tout en respectant des principes démocratiques, féministes et écologiques. Malheureusement, il est mis en péril depuis janvier de cette année et l'état autoritaire qui l'entoure se resserre. Depuis le nord, le régime d'Erdogan, en Turquie, mène des attaques de drones. Au sud, ce sont les troupes dudit «régime de transition» d'al-Joulani, nom de guerre du président par intérim Ahmed al-Charaa, qui ont attaqué le projet démocratique du Rojava, avec l'aide de clans djihadistes. Or, le danger n'est pas qu'extérieur, car de nombreuses cellules dormantes de Daesh (l'État islamique) ont, en parallèle, commis des massacres depuis l'intérieur du territoire kurde.

LÂCHAGE DE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE. La délégation, ayant pu se rendre à Qamishli au nord du Rojava, s'est entretenue avec différent-e-s représentant-e-s de l'administration autonome. Tous-tes ont exprimé une déception terrible face aux gouvernements occidentaux et à la communauté internationale qui les ont abandonné-e-s après des années de lutte commune contre l'État islamique. Elles et ils notent que le peuple kurde a payé de son sang, par la mort de plusieurs dizaines de milliers de combattant-e-s dans sa lutte contre l'État islamique. C'est ce sacrifice qui a permis de faire chuter Raqqa, considérée comme capitale de Daesh. Ainsi, le retournement de veste des États-Unis, qui soutiennent désormais la Syrie d'al-Charaa – ancien commandant d'Al-Qaïda et chef

d'Hayat Tahrir al-Cham (HTS) –, est perçu comme une trahison impardonnable. L'administration Trump préfère soutenir un régime autoritaire qu'un projet démocratique, car les intérêts du grand patronat américain le commandent ainsi. En effet, le pétrole du Rojava, jusqu'à récemment en mains publiques à travers l'administration autonome, est passé, à la suite des derniers assauts syriens, sous le contrôle de l'entreprise états-unienne Chevron. Pour les gouvernements occidentaux, la lutte contre l'État islamique n'est donc qu'une question d'intérêts économiques et politiques. Au Rojava, il s'agit cependant d'une lutte pour la survie du peuple kurde. L'État islamique est actuellement en pleine restructuration et reconstruction à Raqqa même, et les brigades du Rojava sont seules à lutter véritablement contre la montée du terrorisme et pour les intérêts de la population de la région.

DÉTRESSE ET SOLIDARITÉ. La réactivation de ce conflit depuis début janvier entre les forces du «régime de transition» et le Rojava crée une situation humanitaire effroyable. Sur place, la délégation a pu récolter des témoignages de familles qui ont été déplacées déjà 4 ou 5 fois depuis la guerre civile en 2012, et qui se sont à nouveau retrouvées forcées de partir de leurs villes en ne pouvant rien emporter. Face à cette situation terrible, une impressionnante solidarité s'est activée à Qamishli: les écoles et mosquées se sont changées en lieux d'accueil de familles, les citoyen-ne-s ont fait don de leurs propres affaires et de nombreuses personnes passent leurs nuits à surveiller et défendre les quartiers face aux cellules dormantes de l'État islamique. Parmi les déplacé-e-s, la délégation a aussi rencontré des

blessé-e-s de guerre, dont une personne blessée par l'utilisation d'armes chimiques en claire rupture avec le droit international.

ESSENTIELLE MOBILISATION. Pour l'instant, les combats se sont calmés. Quelques embuscades se produisent encore, mais la situation s'est pacifiée par la signature d'un accord entre les Forces démocratiques syriennes de l'administration autonome et le gouvernement syrien. Celui-ci demande l'intégration progressive du Rojava à l'État syrien en échange de quelques avantages pour le peuple kurde, notamment le maintien des brigades kurdes, l'enseignement du kurmandji dans les écoles et le maintien des fonctionnaires en place. Cet accord, bien qu'il permette de mettre une fin relative au bain de sang actuel, est un risque pour le projet émancipateur du Rojava. En effet, le régime d'al-Charaa est centralisateur, mettant ainsi en danger les acquis sociaux du Kurdistan syrien tels que son fonctionnement démocratique au niveau local et sur les lieux de travail. Comme toujours, les accords entre nations ne sont pas des règles absolues, mais doivent être concrétisés par les différentes parties en fonction du rapport de force. Dans la situation actuelle, il est assez clair que le régime d'al-Charaa ne va respecter l'accord que si le peuple kurde et ses allié-e-s continuent de se mobiliser, au Kurdistan et à l'international! Au-delà du sort du Rojava, ce sont aussi les autres minorités de Syrie, telles que les alaouites et les druzes par exemple, qui dépendent pour leur survie d'une mobilisation populaire en Syrie, mais aussi à l'international pour mettre la pression sur les gouvernements occidentaux et donc, indirectement, sur al-Charaa. ■